

Liste conduite par **KARIM DENDÈNE**



Mes mandats d'élu m'ont permis d'obtenir certaines avancées dans les droits des Français en Algérie. Je suis persuadé que si mes compatriotes me font à nouveau confiance, d'autres objectifs pourront être atteints.

Parmi ces avancées:

-Les bourses scolaires pour les jeunes Français fréquentant les écoles privées algériennes

-La suppression de l'examen de français pour les personnes ayant étudié en français, dans le cadre de la demande de nationalité, notamment pour les conjoints de Français.

-Avec d'autres collègues membres également de l'ancien conseil d'administration de la CFE, la suppression de la rétroactivité pour les nouveaux adhérents de la caisse et la qualité d'ayant-droit au conjoint disposant de revenus.

-Des conditions de réception du public au consulat, nettement meilleures qu'auparavant.

Médecin de formation, je suis impliqué depuis de nombreuses années dans la défense des droits des Français de l'étranger. Je suis actuellement vice-président du conseil consulaire d'Alger et conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger pour l'Afrique du nord.

Représentant de l'ASFE à Alger, ce mouvement consacré exclusivement aux droits des Français de l'étranger n'a pas de coloration politique et c'est normal; car les solutions à nos problèmes sont généralement transpartisanes. Ceci n'interdit pas à ses membres d'avoir individuellement des convictions politiques, d'ailleurs souvent diverses.

En ce qui me concerne, je suis fier d'avoir représenté pendant de nombreuses années, en Algérie, le parti de Jacques Chirac, avec son accord. Outre les qualités éminentes de cette personnalité, Jacques Chirac avait été le premier à organiser au sein d'une formation politique, une fédération des Français de l'étranger.



NOS ENGAGEMENTS

Convaincre les autorités françaises de faire procéder à la vaccination des Français résidant en Algérie contre la Covid-19, tout comme en 2009.

Voir ma réponse du 12 avril 2021 à la lettre du Président de la république du 9 avril 2021, adressée aux Français de l'étranger.

- Permettre à tous les Français qui le souhaitent de scolariser leurs enfants dans des établissements français. La solution demeure dans l'extension du réseau en Algérie, toutefois la situation budgétaire de l'AEFE ne le permet pas. C'est pourquoi, j'ai proposé un retour à la situation antérieure à 1994, c'est à dire la gestion par l'OUCFA (office universitaire et culturel français en Algérie), avec des partenaires restant à définir, dont l'AEFE, pourquoi pas. L'intérêt serait de passer d'une gestion mondiale à locale.

- Ouverture d'autres instituts français, notamment à Tizi-ouzou, Bejaia...

Réduire les délais de réponse aux demandes de certificats de nationalité française.

Les demandes de certificats de nationalité en provenance d'Algérie, représentent 80 pour cent de l'activité cnf du pôle de la nationalité de Paris.

Je propose une délocalisation de ce service (pour les dossiers en provenance d'Algérie) à Alger avec le recrutement du personnel nécessaire bien entendu. Cette proximité contribuerait à réduire les délais de réponse.

Permettre aux franco-algériens de régler les cotisations de la caisse des Français de l'étranger (CFE) en Algérie, en dinars, au même titre que les mono-nationaux.

Il appartient aux autorités françaises de convaincre les autorités algériennes compétentes, du bien-fondé de notre demande.

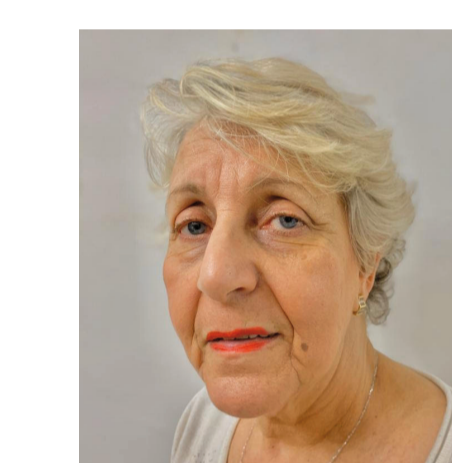
Parvenir à une parfaite réciprocité entre la France et l'Algérie, dans les domaines de la circulation, la résidence des personnes ainsi que dans l'achat et la vente de biens.



SABRINA AICHOUN



REDA ZIRIATI



MALIKA MOKRANI



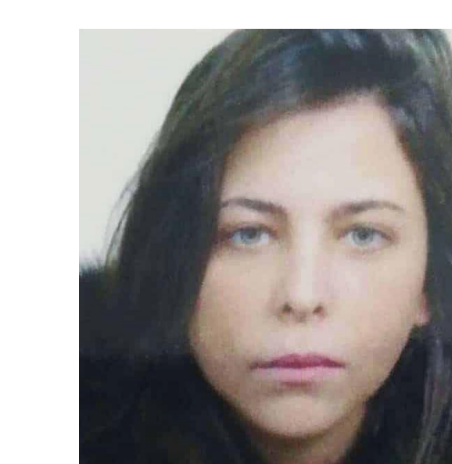
KHALED LAHMER



LAMIA BELHADJ



RÉMY HACÈNE



SARAH YAKER